

SERVICE DE L'ÉGALITÉ

Contre la discrimination.
En faveur de vos droits.

☎ 825 252



Secretaria d'Estat
d'Igualtat i Participació
Ciutadana



Govern d'Andorra

Qu'est-ce que le Service de l'Égalité ?

Le Service de l'Égalité est un service public, gratuit et confidentiel qui œuvre pour prévenir et agir face aux situations de discrimination. Nous offrons un accompagnement social, psychologique et juridique aux personnes ayant subi ou pouvant subir des traitements inégaux.

À qui s'adresse-t-il ?

À toute personne pouvant être victime de discrimination en raison de:

- Son sexe ou son genre
- Son orientation sexuelle, son identité ou son expression de genre
- Son origine, sa nationalité ou son ethnie
- Son âge
- Son handicap
- Sa religion ou ses convictions

Ou toute autre condition personnelle ou sociale.

Horaires d'attention

Du lundi au jeudi : de 8 h à 17 h

Vendredi : de 8 h à 15 h

En cas d'urgence, veuillez contacter
le Service de Police au 110.